

Question de Kattrin Jadin à Ludivine Dedonder (Défense) sur "Un éventuel accord de défense avec la RDC" (55017267C)

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le président, madame la ministre, je me permets de vous interroger sur un sujet qui revient souvent, que ce soit ici en commission de la Défense ou en commission des Relations extérieures. Il s'agit de la situation inquiétante en Afrique centrale et, plus particulièrement ces derniers mois, en République démocratique du Congo.

De nombreux États européens, notamment la France, renforcent leur coopération militaire dans certaines régions pour combattre la montée des organisations terroristes.

Madame la ministre, je souhaitais rappeler ces réalités pour vous interroger, comme je le fais aussi avec la ministre des Affaires étrangères, rassurez-vous, sur les possibles accords de renforcement de coopération que nous pourrions conclure avec la République démocratique du Congo. Je sais que certaines demandes existent d'une manière pressante, non seulement au sein de notre pays, mais aussi ailleurs. Pourriez-vous refaire le point sur la question avec nous et nous faire un bilan prospectif sur ce qui pourrait éventuellement faire partie de nouveaux accords de coopération?

Ludivine Dedonder, ministre: Monsieur le président, madame Jadin, il n'existe actuellement aucun accord de défense entre la Belgique et la République démocratique du Congo. En matière de coopération militaire avec la RDC, la Défense suit une feuille de route établie conjointement lors de commissions mixtes militaires dont la dernière s'est tenue le 2 février 2021.

Pour 2021, ces activités comprennent la mise en place d'un conseiller belge au sein de l'état-major général des forces armées de la RDC et l'accueil de militaires en formation à l'École royale militaire belge. La Défense s'en tient aux demandes exprimées par la partie congolaise lors des discussions entre les états-majors respectifs et n'étudie pas la conclusion d'un accord de défense. Un tel accord n'a jamais été abordé lors des discussions stratégiques mais aucune demande n'a été formulée par la partie congolaise. Ceci explique cela.

Kattrin Jadin (MR): Madame la ministre, je vous remercie d'avoir fait l'état de la question, comme je vous le demandais. Il est évident que la situation actuelle et notre responsabilité historique en tant qu'État belge dans cette région doivent continuer à nous alerter et à maintenir ce que nous faisons déjà.

J'entends par là des échanges de bon procédé, tels que la possibilité pour certains militaires de la République démocratique du Congo de venir se former dans nos institutions de la Défense. Ce serait une bonne chose.

Je sais ne pas être la seule au sein de cette commission à considérer - pour autant qu'il soit souhaité, ainsi qu'en témoignent nos récentes discussions autour de différentes propositions de résolution en ce sens - qu'un renforcement devrait faire partie intégrante de notre politique de Défense.